

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lancement de la Mallette Cyber pour favoriser l'inclusion numérique

Paris-Bordeaux, le 19 octobre 2023 - À l'occasion du salon NEC - Numérique en Commun[s]-, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et Cybermalveillance.gouv.fr annoncent la mise à disposition de la Mallette Cyber, un ensemble de ressources dédiées au monde de la médiation numérique afin de protéger les publics les plus éloignés.

#### La Mallette Cyber, une réponse à l'inclusion numérique

Issu de la Stratégie numérique du Gouvernement, le groupement d'intérêt public « Action contre la cybermalveillance » a été créé en 2017 pour protéger et assister les particuliers, les entreprises et les collectivités. En 2022, avec près de 3,8 millions de visiteurs la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr est devenue le plus important producteur de contenus de sensibilisation en cybersécurité, avec des réalisations accessibles à tous. Et pourtant, avec l'explosion des usages numériques, la menace, de plus en plus sophistiquée ne cesse de croître. Si le secteur de la cybersécurité et de plus en plus d'acteurs se mobilisent aux côtés du dispositif Cybermalveillance.gouv.fr, tous les publics ne sont pas égaux face à la menace. En effet, selon un dernier rapport\* de l'ANCT, 16 millions de personnes restent encore « éloignées du numérique », soit 31,5 % de la population française. L'ANCT a fait de cet enjeu une priorité et a cherché à y répondre en rejoignant le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr en 2022. Et c'est dans ce cadre que les deux entités ont décidé de concevoir la Mallette Cyber, afin de protéger ces publics plus vulnérables et de les rapprocher du numérique, en toute confiance.

#### La Mallette Cyber, un outil pédagogique clé en main et gratuit

Forts de ces constats, Cybermalveillance.gouv.fr et l'ANCT ont souhaité mettre à la disposition des tous les acteurs de la médiation numérique des contenus de sensibilisation prêts à l'emploi. L'objectif ? Leur permettre à la fois de s'acculturer à la cybersécurité mais surtout de transmettre à leurs publics, au travers de contenus adaptés, des conseils pratiques et accessibles pour appréhender le sujet en toute sérénité et évoluer ainsi dans un numérique de confiance. La Mallette Cyber et son contenu sont accessibles gratuitement, en source ouverte (licence Etalab 2.0), et comprennent :

- un livret pédagogique avec des fiches réflexes, des fiches pratiques pour sensibiliser à la cybersécurité et la présentation d'une activité ludique,
- un support de médiation détaillant les menaces les plus courantes et les bonnes pratiques à adopter,
- un jeu de carte permettant au public de s'approprier le sujet et les conseils à retenir, et
- enfin une infographie synthétisant les bons réflexes pour optimiser sa sécurité numérique.

Par ailleurs, la Mallette Cyber est accessible à la fois sur [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) et sur la [base](#) de l'ANCT.

« Cybermalveillance.gouv.fr a été créé pour sensibiliser et assister ses publics. Dans un monde de plus en plus tourné vers le 100 % numérique, il est de notre responsabilité d'accompagner les plus vulnérables. Grâce à la Mallette Cyber, nous allons permettre à l'ensemble des conseillers et médiateurs numérique (près de 20 000 relais) de s'acculturer et de sensibiliser ces populations éloignées qui représentent près d'un français adulte sur trois. Cette initiative est essentielle pour ces publics et illustre parfaitement notre démarche d'intérêt général », a déclaré Jérôme Notin, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr

« Si le numérique peut être une source d'émancipation, la cybermalveillance est un risque auquel nos concitoyens les plus en difficulté avec le numérique sont particulièrement exposés. En partenariat avec Cybermalveillance.gouv.fr, l'ANCT a soutenu la conception de cette mallette afin d'aider, partout en France, les professionnels de la médiation numérique à accompagner la montée en compétence des Français », a ajouté

**Léa Gislais, co-directrice du programme Société numérique de l'ANCT**

#### Contacts presse :

Cybermalveillance.gouv.fr : <mailto:presse@cybermalveillance.gouv.fr>

Béatrice Hervieu : 06 03 03 09 50 / Pauline Fabry : 06 51 63 02 14

ANCT : [relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr) - Nadia Baccar : 07 62 61 50 25

## À PROPOS DE L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)

Agence de l'Etat créée en 2020, l'ANCT assure un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets ; facilite l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour les concrétiser (ingénierie technique et financière, partenariats, subventions...) ; prend en compte les différences entre les territoires et adapte son action à leurs besoins.  
agence-cohesion-territoires.gouv.fr

## À PROPOS DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors OIV et OSE) et les collectivités territoriales. Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé de 62 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent chacun à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes. En 2022, Cybermalveillance.gouv.fr a assisté 280 000 victimes et accueilli 3,8 millions de visiteurs uniques sur sa plateforme  
<http://www.cybermalveillance.gouv.fr>

PREMIÈRE MINISTRE  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
MINISTÈRE DES ARMÉES  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA TRANSITION  
NUMÉRIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



### Contacts presse :

Cybermalveillance.gouv.fr : <mailto:presse@cybermalveillance.gouv.fr>

Béatrice Hervieu : 06 03 03 09 50 / Pauline Fabry : 06 51 63 02 14

ANCT : [relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr) - Nadia Baccar : 07 62 61 50 25